

Utilisation québécoise du «Petit Cercle Américain» (1827-1857)

par

JACQUES NOLET,
AQEP

INTRODUCTION

Au moment de la création du système postal dans la vallée du Saint-Laurent par Hugh Finlay en 1763, les premières marques postales furent manuscrites. Les maîtres de poste des trois premiers bureaux (Montréal, Québec et Trois-Rivières) ont indiqué d'abord l'origine du courrier par une lettre («M», «Q» et «T»), selon W.S. Boggs (*The Postage Stamps and Postal History of Canada*, 1975, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 870 pages, à la page 15), puis ensuite le montant de son affranchissement (R. Lowe, *The Encyclopaedia of British Empire Postage Stamps* (1639-1952), vol. V «The Empire in North America», 1973, Perth, 760 pages, à la page 116). Une dizaine d'années plus tard, ce fut le début des célèbres marques rectilignes qui furent utilisées par dix-huit bureaux québécois (A. Walker, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings*, Montréal, non daté et publié à compte d'auteur, 78 pages, à la page 1-2), entre 1774 (Maresch & Leggett, 1987-88 *Canada Specialized postage stamps catalogue*, Toronto, 1987, publié à compte d'auteurs, page XIV : «1774») et 1830 (A. Walker, op. cité précédemment, page 1-2 : «1775-1830»).

À partir de 1827, commença au Québec l'emploi généralisé des marques postales de forme circulaire, utilisation qui se poursuivra jusqu'à aujourd'hui. Le premier type de ces marques d'oblitération circulaire se nomme le «Petit cercle américain».

Nous étudierons, dans le cadre de cet article

consacré à l'histoire postale du Québec, l'utilisation québécoise du «Petit cercle américain» (illustration #1) durant la première moitié du XIXe siècle, soit de 1827 à 1857.

DÉVELOPPEMENT

Après avoir défini les différents termes nécessaires à cette analyse (I), nous en découvrirons les principales constituantes (II) avant d'illustrer son utilisation dans les bureaux de poste du Québec (III).



Illustration #1 : Dessin de François Brisse du type II du «Petit cercle américain» utilisé à Trois-Rivières;

I — LES DIFFÉRENTS TERMES

Les auteurs, qui se sont penchés sur ce type d'oblitération circulaire qu'est le «Petit cercle américain», ont tellement utilisé de termes que le néophyte en perd son latin et risque de n'y plus rien comprendre. Examinons d'abord les spécialistes de langue anglaise (A), ensuite nous évoquerons les auteurs québécois de langue française (B) et nous terminerons par un choix personnel (C).

A) les spécialistes de langue anglaise

Réglons en premier lieu le cas des spécialistes de langue anglaise qui se sont penchés surtout de façon générale sur les différentes sortes de marques postales, effleurant au passage les oblitérations «Petit cercle américain» : Winthrop S. Boggs, Frank W. Campbell et Fred Jarrett en particulier.

Il faut éliminer Frank W. Campbell, dans son *Canadian Postmarks to 1875* (1958, Royal Oak,

publié à compte d'auteur, 76 pages + Addenda) qui n'en donne que des illustrations (sans précision) et quelques informations supplémentaires (peu utiles), et Fred Jarrett, dans son ouvrage intitulé *Stamps of the British North America* (1975, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 595 pages), qui se situe dans son prolongement (quelques illustrations et certaines informations utiles). Il y a donc peu d'éléments à tirer de ces deux spécialistes de l'histoire postale canadienne.

Le grand maître dans ce secteur, Winthrop S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History of Canada* (op. cité précédemment, page 567 : «Circular Town Post Marks»), parle d'un «simple cercle circulaire» (page 567). Rien d'autre chez cet auteur ne nous renseigne davantage sur ce type d'oblitération circulaire.

Le résultat demeure fort mince, les spécialistes de langue anglaise évoqués précédemment n'ayant pas une connaissance étendue de l'oblitération circulaire «Petit cercle américain». À plus forte raison, leur ignorance de son utilisation québécoise est manifeste.

B) les auteurs de langue française

Devant une si mince récolte chez les anglophones, en est-il de même pour les auteurs québécois de langue française ? Nous devons répondre par la négative, ces derniers étant beaucoup plus prolixes. Il faut même démêler leurs propos (comme on fait du bon grain et de l'ivraie) si l'on veut obtenir une idée claire et précise de l'utilisation québécoise du «Petit cercle américain».

Guy des Rivières, dans son article intitulé «Trois-Rivières et les marques postales du premier siècle de son histoire» paru dans le numéro 97 (avril 1985) de *Philatélie Québec*, la désigne tout simplement sous le nom de «marque circulaire» (page 302), sans aucune autre explication que son illustration sur deux plis (3 décembre 1830 et 8 janvier 1831).

Dans un second article intitulé «Les marques

postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence» paru dans les *Cahiers de l'Académie*, numéro 10, 1992, Montréal, 220 pages, pp. 35 à 44, Guy des Rivières précise sa pensée relativement au «Petit cercle américain» : «Il s'agit d'un cercle simple» (page 38).

Quant à Jacques Charron, dans son ouvrage intitulé *Marques postales du Québec 1763-1875*, il utilise le terme «cercle» (pages 6 à 8) pour la désigner et rejoint pour ainsi dire Guy des Rivières en ne donnant pas plus de renseignements pertinents.

Le Père Anatole Walker, sommité reconnue dans la recherche en histoire postale au Québec et auteur de nombreux livres dont *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880* (Montréal, non daté et publié à compte d'auteur, 78 pages), préfère l'expression «petit cercle» (page 1-2) pour définir l'oblitération «Petit cercle américain», sans fournir davantage de renseignements.

Finalement apparaîtra la désignation de «cercle américain» dans la production récente de certains généralistes de ce secteur : Marc-J. Olivier d'une part, Grégoire Teyssier et Marc Beaupré d'autre part. Dans sa remarquable série d'articles intitulés «Les marques postales du Québec» parue dans cinq numéros de *Philatélie Québec* (août 1986 — avril 1987), Marc-J. Olivier parle plutôt de «cercle américain» (2e partie parue dans le numéro 111, octobre 1986, à la page 53). Il en sera de même, d'autre part, pour les auteurs de *l'Initiation aux marques postales du Québec* (1998, Sainte-Foy, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages) qui emploient la même terminologie (page 7).

Qui ne serait confondu devant une telle diversité proposée par les meilleurs chercheurs québécois en histoire postale nationale ! Diversité dans la désignation, pauvreté dans les informations, c'est ce qui ressort à première vue de cette brève recension.

Tel est le résultat concret que nous obtenons



face à l'oblitération «Petit cercle américain» dans sa connaissance générale en premier lieu, puis dans son incarnation québécoise, d'autre part. Cette conclusion se vérifie tant du côté anglophone que francophone des spécialistes ou des généralistes en histoire postale.

C) Notre option personnelle

Quant à nous, nous préférons employer une désignation mixte comme «Petit cercle américain» que nous estimons être plus représentative de ce type d'oblitération québécoise et également plus simple à utiliser.

Pourquoi adopter le terme «américain» dans cette option personnelle ? Tout simplement parce que ce tampon a été fabriqué aux États-Unis par la firme Edmund Hoole, de New York (Marc-J. Olivier, article cité, page 53). C'est un type de marteau similaire à ceux de nombreuses villes américaines de l'époque (illustration #2). Il est donc tout naturel d'y inclure ce terme dans notre propre désignation

du premier type d'oblitération circulaire québécoise.

II — LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS

Après avoir démêlé l'écheveau de son appellation, nous pouvons maintenant aborder la description des éléments essentiels de l'oblitération dite du «Petit cercle américain» utilisée dans la province de Québec au début du XIXe siècle : marteau (A), description (B), production (C), caractères (D), dimensions (E), types (F), encre (G), durée (H) et défaut (I).

A) Marteau

Parlons d'abord du marteau lui-même qui a servi à oblitérer les missives déposées aux dif-



Illustration #2 : «Petit cercle américain de New York», tiré de l'ouvrage de Fred Jarrett, Stamps of Britain.

férents bureaux québécois ayant utilisé l'oblitération du «Petit cercle américain». Il est fait de laiton (Marc-J. Olivier, article cité précédemment, à la page 53) et provient des États-Unis, où ce type d'oblitération postale servait fréquemment (voir l'illustration #2).

C'est un marteau assez résistant, les empreintes frappées étant habituellement de bonne facture quoique l'encre utilisée a tendance à s'estomper avec le temps et sa couleur prendre des teintes rougeâtres.

B) Description

Ce marteau est composé habituellement d'un élément permanent (le nom du bureau) situé dans la partie supérieure de l'empreinte, et de deux autres éléments amovibles (le quartier et le mois) dans la partie inférieure de la marque postale imprimée. Ce fut le cas des deux premiers bureaux québécois à recevoir une empreinte «Petit cercle américain», durant les dernières années de la décennie 1820. Quant aux deux autres bureaux de poste du Québec qui recevront ce type de marque postale après 1830, l'acronyme de la province d'origine (L.C.) sera ajouté au bas de l'empreinte, ce qui laissera le centre pour la date (imprimée ou manuscrite).

C) Production

Pour la première fois, si nous comprenons correctement, la poste coloniale britannique utilisait un marteau fabriqué ailleurs qu'au Canada (marques rectilignes) ou que dans la métropole (marques circulaires), car il a été fabriqué par la firme new-yorkaise Edmund Hoole (Marc-J. Olivier, série d'articles intitulés «Les marques postales du Québec» et parus dans Philatélie Québec, 2e partie, page 53) à partir d'une commande de l'administration coloniale de la poste canadienne.

D) Caractères

Il est intéressant de s'attarder quelque peu sur



le choix des caractères insérés dans le «Petit cercle américain». À l'exception d'un seul bureau québécois qui employa des indications manuscrites pour les éléments amovibles de son marteau, tous les autres bureaux de poste du Québec, qui utiliseront ce type d'empreinte circulaire, le feront avec des caractères d'imprimerie.

E) Dimensions

Selon Jacques Charron (op. cité précédemment, pp. 7 à 8), les dimensions des frappes du «Petit cercle américain» utilisées dans la province de Québec varient entre 25 mm (minimum) et 28 mm (maximum). Comment expliquer une telle variation, sinon que la firme productrice de ces marteaux devait avoir une certaine latitude dans leur fabrication.

F) Types



Illustration #3 :
Type I du «Petit cercle américain»
tiré de l'ouvrage
de Frank W.
Campbell, Canada

La disposition des éléments amovibles (quantième et mois) explique l'existence de deux types du «Petit cercle américain» utilisés par les bureaux postaux du Québec.

Le premier type, ayant eu cours seulement dans un bureau poste du



Illustration #4 :
Type II du «Petit cercle américain»
tiré de Winthrop S.
Boggs, The Postage Stamps and

Québec, présentera l'ordre suivant : quantième (élément supérieur) et mois (élément inférieur). C'est évidemment le type le plus rare dans l'utilisation québécoise de ce type de marque circulaire (illustration #3).

Le deuxième type, de loin le plus utilisé au

Québec, présentera l'ordre inverse dans les éléments amovibles : mois (élément supérieur) et quantième (élément inférieur). C'est ce type II qui a été employé dans tous les bureaux québécois utilisant le «Petit cercle américain» (illustration #4).

À l'exception de Guy des Rivières dans son article (page 302) sur les marques postales de Trois-Rivières cité précédemment, aucun autre spécialiste de l'histoire postale canadienne n'a traité spécifiquement ou n'a même mentionné l'existence de ces deux types du «Petit cercle américain».

G) Encre

Cette oblitération «Petit cercle américain» sera toujours frappée au moyen d'une encre de couleur rouge, à l'exception d'un seul bureau du Québec. Pourquoi cette couleur ? Nous ne pouvons malheureusement répondre à cette question de façon définitive. Peut-être a-t-on voulu suivre l'exemple des villes américaines de l'époque qui utilisaient couramment ce type d'oblitération et qu'elles les frappaient dans cette couleur. Il faudrait l'aide d'autres spécialistes de l'histoire postale (tant canadiens qu'américains) pour répondre à cette question.

H) Durée d'emploi

Lorsque nous consultons les spécialistes qui ont traité de l'oblitération québécoise du «Petit cercle américain», force est de constater que bien peu d'informations ont été fournies sur la durée d'emploi de ce type de marque postale. Il faut donc la déterminer en scrutant les multiples renseignements donnés pour l'ensemble des autres frappes utilisées par les bureaux québécois.

Après compilation des différents bureaux québécois, nous sommes maintenant en mesure de déterminer avec assez de précision la durée d'emploi du «Petit cercle américain» pour les bureaux de poste du Québec. Il semble que ce

approximativement pendant trois décennies, de 1827 (Trois-Rivières) à 1857 (Saint-Jean), si les informations fournies par F.W. Campbell et J. Charron sont exactes !

Il faut par conséquent corriger les auteurs de l'Initiation aux marques postales du Québec quand ils écrivent que «les dates extrêmes d'utilisation vont de 1828 à 1859» (op. cité précédemment, page 7); et le Père Anatole Walker : «Small circle : 1827-1867» (op. cité précédemment, page 1-2).

I) Défaut

D'après nous, l'oblitération circulaire «Petit cercle américain» présente un grave défaut, celui de ne mentionner aucunement l'année d'utilisation dans ses éléments amovibles (à l'exception du bureau postal de Dewittville qui a inscrit l'année de façon manuscrite).

Cette lacune peut constituer une énorme difficulté s'il n'est mentionné aucune date à l'intérieur de la missive. Ce cas a été observé à plusieurs reprises lorsque nous avons consulté le fonds Hart conservé aux archives du Séminaire de Trois-Rivières; nous avons dû rejeter de très belles frappes du «Petit cercle américain» du bureau montréalais parce qu'il n'y était mentionnée aucune date à l'intérieur de la missive. Ce sera également le cas pour les chercheurs qui voudront en donner une illustration dans leurs articles ou dans leurs ouvrages reflétant le résultat de leurs recherches.

Cette carence explique peut-être pourquoi l'oblitération du type «Petit cercle américain» a été utilisée si peu longtemps dans la province de Québec et même partout sur le territoire canadien.

III — SON UTILISATION QUÉBÉCOISE

Jusqu'à une époque récente, la plupart des spécialistes d'histoire postale québécoise croyaient que trois bureaux québécois seulement (Montréal, Saint-Jean et Trois-Rivières)

avaient utilisé cette oblitération. Cette opinion était encore véhiculée récemment par les auteurs de l'Initiation aux marques postales du Québec : «Trois bureaux de poste du Québec ont utilisé cette marque. Il s'agit de Montréal, Trois-Rivières et Saint-Jean» (op. cité précédemment, page 7).

Les spécialistes des marques postales canadiennes ont trouvé un quatrième bureau québécois qui a utilisé ce type de marque postale circulaire du «Petit cercle américain». Il s'agit de Dewittville qui doit, par conséquent, s'ajouter à la liste traditionnelle connue de ces bureaux (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 16; et J. Charron, op. cité précédemment, page 7).

Nous évoquerons donc, dans cette troisième partie, les quatre bureaux de poste du Québec qui ont reçu un marteau comportant cette empreinte, selon l'ordre chronologique de leur emploi : Trois-Rivières (1827-1839), Montréal (1828-1834), Dewittville (1833-1835) et Saint-Jean (1835-1857).

A) Trois-Rivières (1827-1839)

Le bureau de poste trifluvien a été le premier à recevoir et à utiliser un marteau du type «Petit cercle américain», puisqu'il l'a fait dès le 20 août 1827 selon un pli découvert par le Père Anatole Walker. Ce qui signifie que le maître de poste de Trois-Rivières amorça son utilisation avant même d'avoir terminé l'emploi de la dernière marque postale rectiligne de ce bureau (Canada Specialized, op. cité précédemment, page XVI : 1819-1828).

(1) utilisation

L'utilisation trifluvienne dura environ une douzaine d'années, puisque nous pouvons en présenter une missive datant du 4 mai 1839, tout juste avant l'introduction de la marque circulaire du «Double cercle interrompu», durant l'été 1839 (illustration #9).

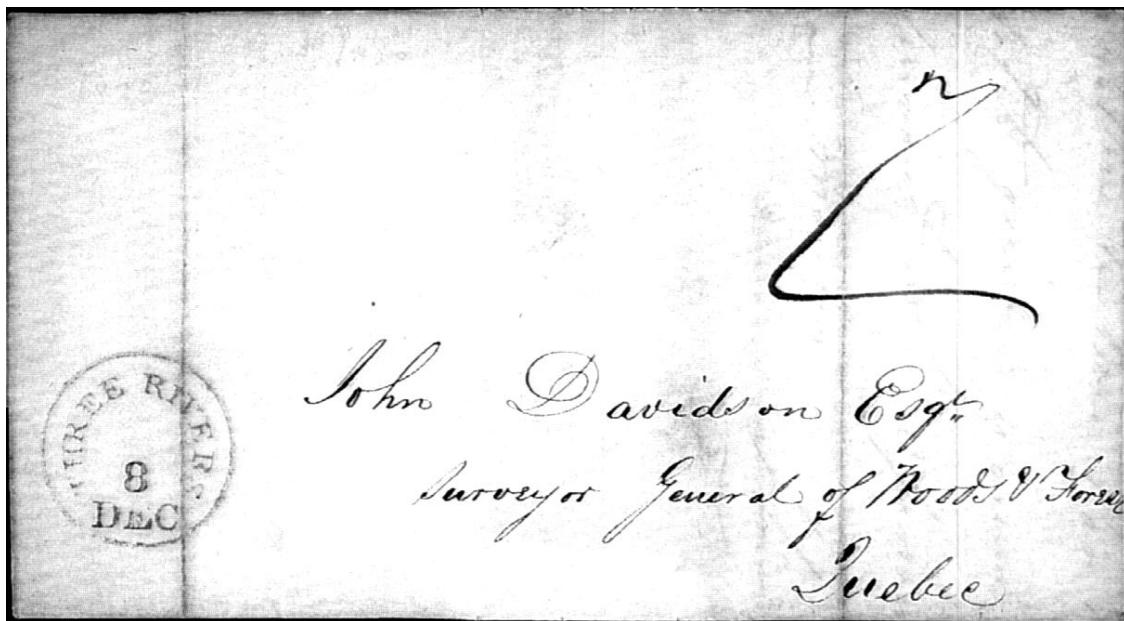


Illustration #6 : Pli du 8 décembre 1829 revêtu du type I du «Petit cercle américain», en ma collection.

faut par conséquent corriger les principaux auteurs qui indiquent 1828 (en particulier Jacques Charron, op. cité précédemment, page 7, et les auteurs de l'Initiation aux marques postales du Québec, page 7, etc.) comme point de départ de son utilisation au bureau de poste de Trois-Rivières. Quant à l'année finale, c'est-à-dire 1839, il n'y a pas de modification à apporter à l'ensemble des spécialistes car ils s'entendent sur cette date (F.W. Campbell, J. Charron, etc.).

(2) types

Trois-Rivières fut le seul bureau québécois à utiliser deux marteaux différents pour le «Petit cercle américain» durant cette période. Il utilisa un type singulier à partir de 1827 et ce jusqu'en 1830. On y retrouve l'ordre suivant dans les éléments amovibles : le quantième (avec un ou deux chiffres) dans la partie supérieure, le mois (composé des

trois premières lettres du terme anglais) dans la partie inférieure (illustration #6). Ce sera le seul et unique bureau de poste québécois qui utilisa ce type de marteau du «Petit cercle américain»; type que nous avons appelé, pour plus de commodité, «type I» parce qu'il est apparu chronologiquement avant l'autre (voir l'illustration #3).

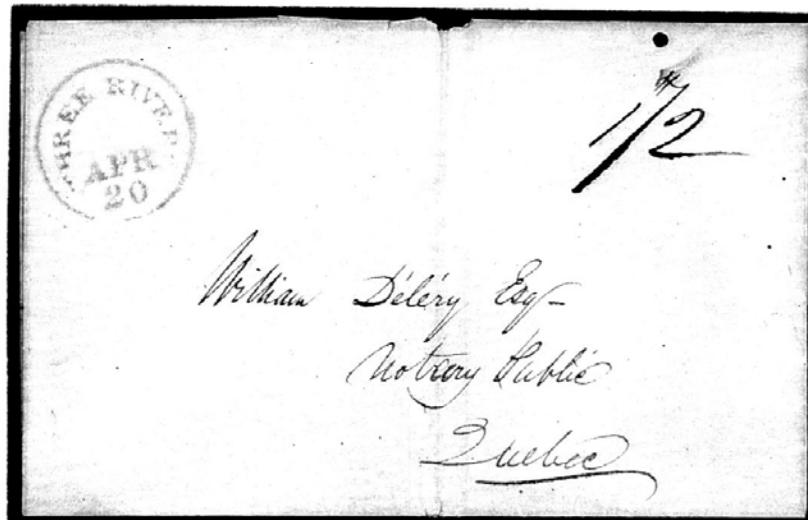


Illustration #7 : Pli du 20 avril 1832 revêtu du type ii du «Petit cercle américain», en ma collection personnelle.



*Illustration #9 :
Épreuve du «Double cercle interrompu» de Trois-Rivières inscrite dans le livre*

Quant au type II du «Petit cercle américain» (mois d'abord, quantième ensuite), ce bureau de poste l'emploierait à partir de 1831 (l'illustration #7) jusqu'à l'introduction de la marque circulaire «Double cercle interrompu» durant l'été 1839 (illustration #9).

(3) dimensions

Les dimensions du marteau trifluvien sont d'environ 25 mm (Jacques Charron, op. cité précédemment, page 7), soit le plus petit diamètre parmi tous ceux utilisés dans les bureaux de poste du Québec.

(4) encre

Ce fut toujours au moyen d'une encre de couleur rouge (Jacques Charron, op. cité précédemment, page 7) que fut apposée l'empreinte du «Petit cercle américain» par le bureau de poste de Trois-Rivières. Toutes les missives de notre collection revêtues de cette oblitération confirment cette assertion.

B) Montréal (1828-1834)

Une année après l'introduction du «Petit cercle américain» à Trois-Rivières, ce fut au tour du bureau montréalais d'obtenir une empreinte de ce type (illustration #10) et de commencer à l'utiliser en novembre-décembre (Guy des Rivières, article cité précédemment, page 43).

(1) utilisation

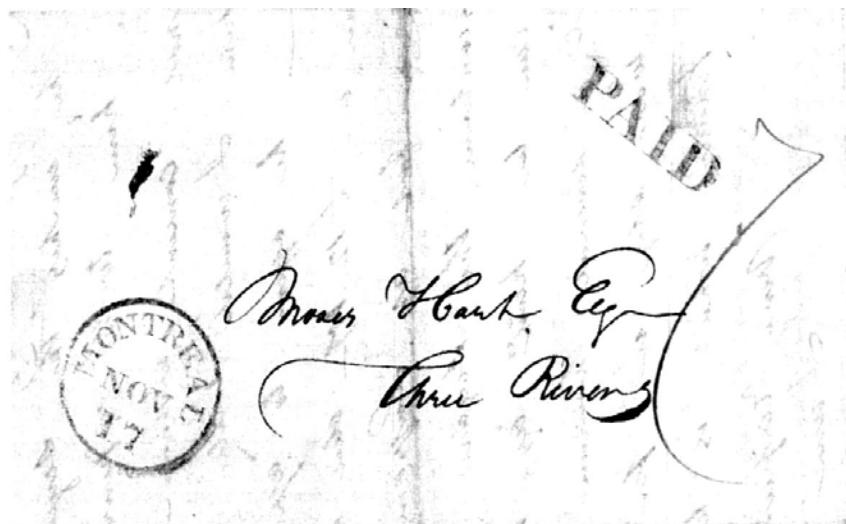
Grâce à un pli découvert dans le fonds Hart

conservé au Séminaire de Trois-Rivières, nous pouvons répondre à l'hésitation formulée par Guy des Rivières concernant le début de son utilisation à Montréal. Elle a été utilisée au plus tôt durant le mois de novembre 1828.

Ce bureau de poste — le plus important de la province de Québec et même du Canada à cette époque — l'emploierait pendant environ six ans, de 1828 à 1834, selon l'opinion de la plupart des auteurs qui se sont pen-



Illustration #10 : Illustration du «Petit cercle américain» de Montréal, tirée de Winthrop S. Boggs, The Postage



** Illustration #11 : Pli du 17 novembre 1828 de Montréal revêtu du type II du «Petit cercle américain», Fonds Hart conservé aux Archives du Séminaire de Trois-Rivières (cote : FN*

chés sur la question (F. Campbell, J. Charron et G. des Rivières).

(2) type

À Montréal, un seul type de marteau du «Petit cercle américain» a été utilisé; il s'agit du type II (mois dans la partie supérieure, quantième dans la partie inférieure) qui est le plus courant à ce moment-là au Bas-Canada (voir les illus-



trations #10 à #12).

(3) dimensions

Le marteau fourni par la firme américaine de New York au bureau de poste de Montréal diffère légèrement de celui attribué à Trois-Rivières, car il mesure approximativement 26 mm (F. Campbell, J. Charron et G. des Rivières), tout juste un peu plus grand que le marteau trifluvien.

(4) encre

Tout comme les villes américaines, Montréal n'utilisa que l'encre rouge (F. Campbell, J. Charron et G. des Rivières) pour apposer cette marque circulaire du «Petit cercle américain». Le bureau de poste de Montréal continuera même, après 1834, à frapper d'autres types de marque circulaire en rouge (en particulier le «Double cercle», de 1834 à 1840, et le «Double cercle interrompu», de 1839 à 1852)

C) Dewittville (1833-1835)

L'utilisation du «Petit cercle américain» par le bureau de poste de Dewittville (illustration

#13) reste des plus mystérieuses, car elle n'a été découverte qu'au milieu du XXe siècle (Frank W. Campbell, op, cité précédemment, page 46). Nul ne sait encore pour quelle raison la poste coloniale lui a attribué un tel marteau !

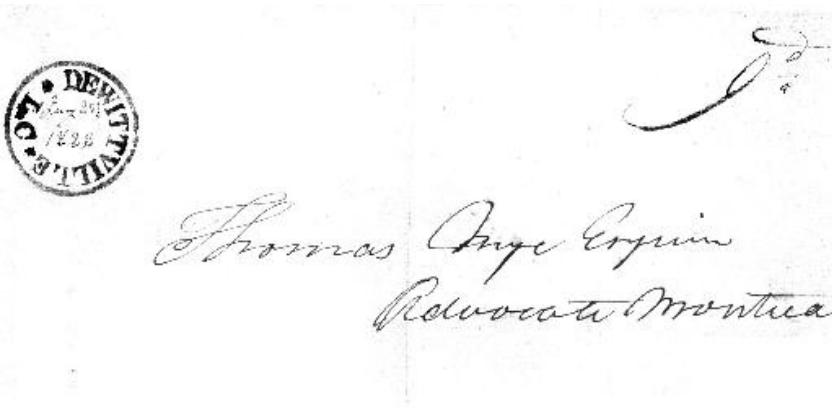
(1)
utilisation



Illustration #13 : Illustration tirée de Frank W. Campbell, Canadian Postmarks to 1875,

Quoi qu'il en soit, Dewittville a employé une empreinte du type «Petit cercle américain» (illustration #13) pour une période déterminée de deux ans (F. Campbell, op. cité précédemment, page 16), dans la décennie des années 1830 : «1834-1835» (ibidem, page 16). Jacques Charron ajoute une année supplémentaire à son utilisation (op. cité précédemment, page 7) à cause d'un pli qu'il a acquis de ce bureau et qui est daté de 1833 (illustration #14). Finalement, on peut conclure que ce bureau a, semble-t-il, utilisé pendant une période de trois ans, l'empreinte du «Petit cercle américain» : de 1833 à 1835.

(2) type



* Illustration #14 : Pli du 25 janvier 1833 de Dewittville revêtu de l'empreinte de ce bureau de poste,

On peut difficilement évoquer un des deux types du «Petit cercle américain» cités précédemment dans le cas du marteau utilisé par le bureau de poste de Dewittville, car les indications de la date (quantième, mois et année) équivalant aux éléments amovibles (ou le dateur) des premiers marteaux, sont indiqués de façon manuscrite. Toutefois, la présentation de ces derniers ressemble sommairement au type II : mois (à gauche) et quantième (à droite). Le maître de poste de Dewittville a



réglé la carence fondamentale présentée par le «Petit cercle américain», en ajoutant l'année, de façon manuscrite, immédiatement au bas de la ligne précisant le mois et le quantième; le tout étant allongé sur une seule et même ligne. Ce sera le seul bureau québécois à indiquer l'année !

L'empreinte «Petit cercle américain» de Dewittville se singularise d'une autre façon : on a ajouté, dans ses éléments permanents, deux étoiles ou astérisques séparant le nom du bureau (Dewittville) de l'acronyme de la province (L.C.).

Malgré tout, nous ne pouvons classer l'empreinte du «Petit cercle américain» utilisée par le bureau de poste de Dewittville de façon définitive dans l'un ou l'autre des deux types mentionnés précédemment. Il est sûr cependant que son empreinte est la seule qui contienne des éléments manuscrits parmi toutes celles utilisées au Québec, et des étoiles dans les éléments permanents du marteau.

(3) dimensions

Encore une fois, ce bureau de poste se singularise, car il a reçu la plus grande empreinte de cette marque postale du «Petit cercle américain». Elle mesure environ 28 mm (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 16).

(4) encre

Le maître de poste de Dewittville a respecté la tradition en ce qui concerne l'encre utilisée pour apposer le «Petit cercle américain»; il s'est toujours servi d'une encre rouge (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 16) sur les objets de correspondance traités par son bureau.

D) Saint-Jean (1835-1857)

Le cas du quatrième et dernier bureau de poste québécois à utiliser le «Petit cercle américain» demeure également, à la suite de Dewittville,

très étrange à plus d'un égard. En effet, ce bureau de poste pose plusieurs énigmes non encore résolues, du moins sur deux plans : l'utilisation et l'encre

(1) utilisation

Le bureau de poste de Saint-Jean a commencé à utiliser cette empreinte (illustration #15) au moment où les autres bureaux québécois avaient cessé de l'employer (Dewittville et Montréal) ou étaient sur le point de la mettre au rancart (Trois-Rivières). Pourquoi un emploi si tardif à ce bureau de poste ?

En dépit de ces circonstances, le bureau de poste de Saint-Jean a commencé son utilisation du «Petit cercle américain» en 1835 (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 48) et l'abandonnera vingt-deux ans plus tard, en 1857 (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 48). Pourquoi une utilisation aussi longue et aussi tardive, quand on sait que l'autre bureau québécois à en avoir une aussi longue, Trois-Rivières, cessa de l'employer au printemps 1839 ?

(2) type

Saint-Jean utilisa un marteau de type II, c'est-à-dire présentant les éléments amovibles de la façon suivante : le mois en haut, le quantième en bas (illustration #16). La seule différence qui existe avec les marteaux de Montréal et de Trois-Rivières dont le contenu est fait de lettres d'imprimerie, c'est que ces informations sont situées au centre de l'empreinte à cause de la mention de la province (L.C.) dans le bas de la frappe. Mais il s'agit fondamentalement du type II du «Petit cercle américain» utilisé dans la province de Québec.



*Illustration #15 :
Illustration tirée de
Winthrop S. Boggs,
The Postage
Stamps and Postal*

(3) dimensions

Le marteau du «Petit cercle américain» fourni au bureau de poste de Saint-Jean se situait dans la fourchette des dimensions habituelles pour les oblitérateurs transmis aux autres bureaux québécois, alors qu'il mesurait environ 27 mm (Frank W. Campbell, op. cité précédemment, page 48).

(4) encre

Le bureau de poste de Saint-Jean se singularise encore par son choix de l'encre dans le «Petit cercle américain».

Selon Jacques Charron, le bureau de Saint-Jean a utilisé non seulement une encre rouge (ce qui est traditionnel) au début de son utilisation, mais également une encre noire (ce qui est fort singulier) vers la fin de son emploi (op. cité précédemment, page 7).

Nous ne pouvons pas encore résoudre cette autre singularité de la part de ce bureau situé sur la rivière Richelieu, car la couleur de l'encre utilisée fut toujours rouge, sauf ici ! Telle est la deuxième interrogation de fond que nous pose l'utilisation du «Petit cercle américain» dans ce bureau de poste !

CONCLUSION

Au terme de cette rétrospective, nous pouvons conclure que l'utilisation du «Petit cercle américain» s'est limitée à seulement quatre bureaux de poste au Québec : Dewittville, Montréal, Saint-Jean et Trois-Rivières.

Le «Petit cercle américain» a été en usage au Québec pour une période équivalente à trois décennies : de 1827 (Trois-Rivières) à 1857 (Saint-Jean). Ce qui en fait le type d'oblitération circulaire qui a eu l'utilisation la plus longue parmi toutes les marques circulaires de ce

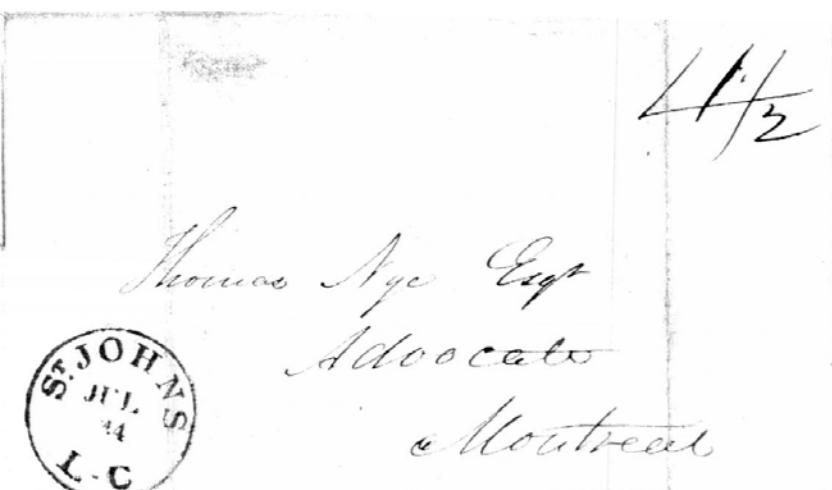
type durant le XIXe siècle.

Son emploi a permis à quelques bureaux de poste du Québec de se distinguer de façon exceptionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

A) Articles :

* Guy des Rivières, «Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence» dans les Cahiers de l'Académie, numéro 10, 1992, Montréal, 220 pages, pp. 35 à 44;



*Illustration #16 : Pli du 24 juillet 1844 de Saint-Jean revêtu du type II du «Petit cercle américain»,



* Guy des Rivières, «Trois-Rivières et les marques postales du premier siècle de son histoire» dans *Philatélie Québec*, numéro 97 (avril 1985), pp. 301 à 303;

* Jacques Nolet, article «L'utilisation trifluvienne du "Petit cercle américain" (1827-1839)» à paraître dans *Philatélie Québec*;

* Marc-J. Olivier, série d'articles intitulés «Les marques postales du Québec» dans *Philatélie Québec*, numéros 110 (août-septembre 1986) à 117 (avril 1987);

B) Ouvrages :

* Winthrop S. Boggs, *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, 1975, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 870 pages;

* Frank W. Campbell, *Canada Post Offices 1755/1895*, 1972, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 191 pages;

* Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, 1958, Royal Oak, publié à compte d'auteur, 76 pages + Addenda;

* Jacques-J. Charron, *Marques postales du Québec 1763-1875*, 1970, Longueuil, publié à compte d'auteur, 77 pages;

* Fred Jarrett, *Stamps of British North America*, 1975, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 595 pages;

* Robson Lowe, *Encyclopaedia of British Empire Postage Stamps 1639-1952*, vol. V intitulé «The Empire in North America», parties I et II, 1973, Perth, 760 pages;

* Anatole Walker, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1780-1880*, Montréal, non daté et publié à compte d'auteur, 78 pages;

C) Catalogue :

* H.P. Maresch & A.W. Leggett, *1987-88 Canada Specialized postage stamp catalogue*, 1987, Toronto, 162 pages;

D) Brochure :

* Grégoire Teyssier & Marc Beaupré, *Initiation aux marques postales du Québec*, Sainte-Foy, 1998, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages.

20 ans
1980-2000

